



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E170934

VALABLE JUSQU'AU 21/11/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/09/2017

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 08/03/2023
10 000

Raison sociale : HOME RGE

282 RUE JEAN JAURES
59170 CROIX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE METROPOLE 831901533

Siret : 831 901 533 00024

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 3061192

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD AM 144506987

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD AM 144506987

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 07 61 33 05 12

Portable :

Site Internet : www.homerge.fr

E-mail : homerge59@gmail.com

Responsabilité légale :

ESSAIDI YACINE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/11/2020
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur,Chauffagiste,Couvreur,Électricien,Maçon,Menusier,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	10/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	21/02/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/01/2024
o Fenêtres de toit	10/01/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/01/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/01/2024
o Isolation des combles perdus	10/01/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	21/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.